

Entre les soussignés, désignés ci-après le "client" et le "Camping de la Clape" SODEAL, il a été convenu ce qui suit :

NOM CLIENT PRENOM
 Date de naissance Age
 ADRESSE
 CODE POSTAL VILLE PAYS
 TEL FIXE PORTABLE
 FAX E-MAIL

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

EMPLACEMENTS - maximum 5 personnes

Date d'arrivée (après 14h)

Date de départ (avant 12h)

Electricité OUI NON

(10A) Prévoir un adaptateur aux normes européennes et rallonges électriques



Choisissez votre type d'emplacement et précisez la dimension totale de l'installation

.....m Xm



FORMULES LONGUE DURÉE (entre le 31/03/2017 et le 07/07/2017)

1 MOIS (30% acompte + solde à l'arrivée)

2 MOIS (30% acompte + 2 chèques correspondant au solde)

3 MOIS (30% acompte + 3 chèques correspondant au solde)

LOCATIONS min. 7 nuits du 21-07 au 03-09-2017 - samedi/samedi ou dimanche/dimanche - min. 2 nuits (autres périodes)

ARRIVEE/DEPART

samedi dimanche

Date d'arrivée (après 16h)

Date de départ (avant 10h)

Suppléments

Forfait nettoyage - 90€

* une caution en espèce, en chèque ou CB de 500€ est demandée à l'arrivée

LOCATIONS SECTEUR FAMILIAL AVEC TV

Mobile-home

Luxe 3 chb
6/8 pers.*

Chalet

Luxe 2 chb
5/7 pers.*

Mobile-home

Luxe 2 chb
4/6 pers.*

Mobile-home

Terrasse 2 chb
4/6 pers.*

LOCATIONS 2 CHAMBRES

Chalet classique

5/7 pers.*

Mobile-home

Terrasse
4/6 pers.*

Mobile-home

Table snack
4/6 pers.*

Tithome

sans sanitaires
4/5 pers.*

GARANTIE ANNULATION (facultatif)

Valable sur EMBLEMENTS et LOCATIONS

OUI NON Voir conditions auprès de l'accueil

CHIEN

Carnet de vaccination

obligatoire



VEHICULE

Camp. Car VL Moto

N° immat

N° immat

PAIEMENT Verser un ACOMPTE à la réservation de 30% du prix total du séjour + frais de dossier

MONTANT€

Mandat postal

Chèque vacances

Carte bancaire (SVP nous contacter)

Chèque à l'ordre de la SODEAL

Virement bancaire

N° de compte : IBAN : FR76 3000 3003 3100 0205 3705 077

Bic code : SOGEFRPPMOP

Banque SOCIETE GENERALE

Le client s'engage à payer, le jour de l'arrivée pour les emplacements et un mois avant l'arrivée pour les locations le solde du séjour réservé. Pour les locations, toute réservation faite moins d'un mois avant l'arrivée devra être soldée par carte bancaire en vente à distance. Le numéro d'emplacement ou de locatif est donné à titre indicatif et ne peut en aucun cas être une clause du contrat. Avant de renvoyer le contrat : contacter le camping au téléphone pour connaître les disponibilités.

J'ai pris connaissance des conditions générales figurant au dos, déclare les accepter et respecter le règlement intérieur

DATE :

Signature du client (précédée de la mention "lu et approuvé")

CAMPING DE LA CLAPE

Fait au CAP D'AGDE, le :

Signature et cachet du camping

CONDITIONS DE RÉSERVATION pour le camping de la Clape, Sodéal

1 - LE CONTRAT est à compléter et à adresser, accompagné du règlement suivant votre choix:

Camping de la Clape - 2 rue du Gouverneur 34300 CAP AGDE -Téléphone: +33 (0)4 67 26 41 32 - Télécopie: +33 (0)4 67 26 45 25 - email: contact@camping-laclape.com

2 - LE MONTANT DE L' ACOMPTE est fixé à 30% du montant total du séjour.

3 - RÉSILIATION: le contrat peut être résilié et remboursé au client si la demande écrite parvient au camping au moins 15 jours avant la date d'arrivée, sous conditions et souscription de la garantie annulation, (voir conditions et tarifs).

• Sans adhésion à la garantie annulation, aucun remboursement ne sera effectué par le camping.

Le camping se réserve le droit de résilier le contrat:

• À défaut de paiement intégral 30 jours avant la date d'arrivée prévue pour les locatifs,

• S'il est constaté une (des) erreur(s) ou omission(s) dans les éléments déclarés par le client sur le contrat de réservation.

• En cas de non-respect du règlement intérieur du camping au cours du séjour. Toute somme versée sera alors conservée à titre d'indemnité.

4 - PAIEMENT: Le montant du séjour, déduction faite de l'ACOMPTE, est exigible LE JOUR DE L'ARRIVÉE* pour les emplacements et UN MOIS AVANT L'ARRIVÉE pour les locations,*

Modes de paiement acceptés: Chèques, Chèques vacances, Cartes bancaires. Espèces, Virements bancaires, Mandats.

Le camping se réserve le droit de refuser la réservation si les noms ou les informations communiquées ne correspondent pas à l'arrivée.

ACCÈS CAMPING: Pour votre sécurité, le port du bracelet est conseillé dès votre arrivée et durant toute la durée de votre séjour.

5 - ARRIVÉE RETARDÉE ou DÉPART ANTICIPÉ: AUCUNE RÉDUCTION ni REMBOURSEMENT ne seront accordés.

6 - PROLONGATION DU SÉJOUR : Elles sont possibles en fonction des disponibilités mais ATTENTION, elles sont TRES DIFFICILES EN HAUTE SAISON.

7 - NON-PRÉSENTATION: Dans ce cas et en l'absence de message écrit, l'emplacement ou la location réservé(e) redevient disponible à compter du lendemain à 14h00 de la date prévue d'arrivée. Le Camping se réserve le droit de modifier l'attribution et toute somme versée sera conservée à titre d'indemnité.

8 - CONTRAT : Il est personnel et sa cession à titre onéreux ou gratuit est interdite.

9 - LA RÉSERVATION devient DÉFINITIVE après signature du contrat de réservation par le CAMPING donnant accord sur les dates et accusant réception de l'ACOMPTE.

Le camping se réserve le droit de modifier l'attribution d'un emplacement si nécessaire.

10 - LES RÉSERVATIONS se font pour un séjour de 3 NUITS MINIMUM (hors locations sur certaines périodes en Juillet/Août).

11 - CAUTION (pour les locations); une caution de 500 € pour les locatifs devra être laissée par le locataire à la remise des clefs: cette caution (chèque, espèces ou CB) sera restituée le jour du départ, après contrôle de l'hébergement (en cas de départ de nuit, la caution sera retournée par courrier).

12 - ÉTAT DES LIEUX: (pour les locations) le locataire est responsable de l'inventaire et de l'état de son hébergement. Si le client n'a pas déposé de réclamation au bureau d'accueil dans les 24 heures suivant son arrivée, la valeur de tous les manques ou détériorations constatés au départ sera exigée ou pourra être retenue de la caution.

L'hébergement doit être laissé en parfait état de propreté ; dans le cas contraire, un forfait de 90 € pour le ménage sera retenu de la caution. Le locataire doit signaler immédiatement au bureau d'accueil les dégradations ou incidents de toutes sortes se produisant dans son hébergement au cours du séjour; à défaut, il sera responsable de toute aggravation des dommages, dégâts ou accidents qui pourraient en résulter.

13 - TENUE DE L'EMPLACEMENT : l'emplacement doit être tenu en respectant les conditions générales du règlement intérieur, en termes de sécurité, de propreté et d'occupation. La direction se réserve le droit de l'exiger et d'écourter le séjour en cas de non-respect, sans aucun remboursement.

14 - LE TITULAIRE du CONTRAT s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant son emplacement ou son hébergement le règlement INTÉRIEUR du camping. En cas de non-respect constaté, la sanction sera l'exclusion anticipée, le montant de la totalité du séjour restant dû.

15 - LA SIGNATURE du CONTRAT de réservation est OBLIGATOIRE, et implique L'ACCORD total du signataire sur les présentes CONDITIONS DE RÉSERVATION.

16 - TOUTES RÉCLAMATIONS relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la direction pour permettre à celle-ci de trouver une éventuelle solution immédiate; à défaut le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. La juridiction compétente pour statuer sur un éventuel litige sera celle du lieu de séjour.

17 - ANIMAUX: les chiens ne sont pas acceptés dans les locatifs et les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2) sont refusés

18 - Pour votre sécurité, toute personne souffrant d'un handicap physique ou moteur doit être signalée à la réception

19 - La sous-location est interdite